

OPERATION RENOV'ACTION

DEMANDE D'AIDE A LA REHABILITATION DES VITRINES ET ENSEIGNES

1/ INFORMATIONS SUR LE COMMERCE

NOM DU COMMERCE :

N° SIRET :

Adresse du commerce :

2/ COORDONNEES DU DEMANDEUR

NOM :

Adresse (si différente de celle du commerce) :



.....@.....



Fixe :

Portable :

Qualité : ☐ PROPRIETAIRE de l'immeuble

☐ LOCATAIRE de l'immeuble
(si locataire joindre l'accord du propriétaire)

3/ DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX DE VITRINE ET/OU ENSEIGNE ENVISAGES

4/ FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE

Montant des autres aides publiques sollicitées (hors Commune) pour cette opération : €

RAPPEL : Le cumul des aides publiques ne pourra excéder 80% du montant de l'opération, 20% minimum du coût restant à la charge des propriétaires.

5/ ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

LE DEMANDEUR

- Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur la présente demande et dans les documents annexes sont exacts ;
- S'engage à déposer un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme ;
- S'engage à déposer un dossier de demande d'autorisation préalable d'installation d'un dispositif ou matériel supportant de la publicité, une préenseigne ou une enseigne ;
- S'engage à ne pas entreprendre les travaux AVANT réception de :
 - l'avis de la collectivité sur cette demande
 - la notification de l'arrêté du maire autorisant les travaux ;
 - la notification de l'arrêté du maire autorisant la pose de l'enseigne ;

- *Accepte tout support de communication ou parution mentionnant mon projet et/ou la participation de la Commune ;*
- *Certifie l'exactitude des devis du projet, joints obligatoirement à la présente demande.*
- *Certifie avoir pris connaissance du règlement de l'opération rénovation et l'accepte ;*
- *Atteste remplir les conditions d'éligibilité détaillées dans le règlement de l'opération rénovation ;*

Fait à le
Signature du demandeur :

6/ AVIS DE LA COLLECTIVITÉ

A V I S D E L A C O M M U N E D E N A U C E L L E

☐ **Favorable**

DEVIS RETENUS

Les descriptifs et estimatifs des travaux présentés par une ou plusieurs entreprises inscrites au registre du Commerce ou au répertoire des métiers doivent obligatoirement être joints.

Montant de l'aide 20 % de l'assiette éligible, plafonnée à 1500 € par demande.

Corps d'état	Nom et adresse de l'entreprise	Montant HT

MONTANT DE L'AIDE ACCORDEE (sur devis validés) : €

☐ **Défavorable**

Motifs :

.....

Fait à Naucelle le

Karine CLEMENT,
Maire de Naucelle